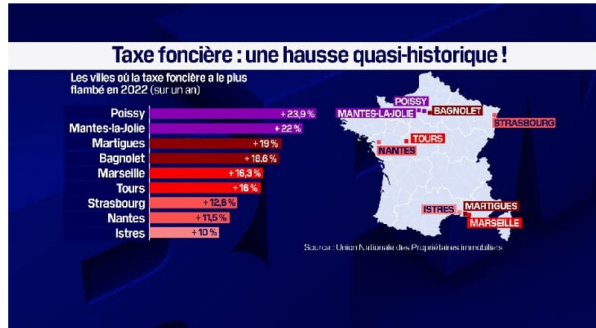


Accueil | Autres

Taxe foncière : l'impôt que beaucoup de propriétaires oublient

Par Nathan Guillemant | Publié le 16/04/2026



Chaque printemps, les Français se concentrent sur leur déclaration de revenus. Ils vérifient leurs chiffres, optimisent au maximum et, pour certains, déclarent aussi leur IFL. Pourtant, un autre impôt passe souvent sous les radars : la taxe foncière.

Moins visible, elle est pourtant bien plus lourde qu'on ne le pense.

Un impôt discret mais de plus en plus élevé

La taxe foncière rapporte aujourd'hui beaucoup plus que l'IFI. En 2024, elle a généré près de dix fois plus de recettes. Pourtant, elle suscite beaucoup moins d'attention.

Contrairement à l'impôt sur le revenu, elle arrive sans déclaration. Le montant est fixé à l'avance et la plupart des propriétaires le paient sans le vérifier.

Sur dix ans, son poids peut devenir important. Pour un bien estimé à 500 000 euros, elle peut atteindre environ 25 000 euros cumulés. Dans le même temps, elle a augmenté de plus de 30 % au niveau national.

Des calculs parfois basés sur des données anciennes

Le problème vient souvent de la base de calcul. La taxe foncière repose sur la valeur locative cadastrale, un indicateur qui n'a pas été révisé en profondeur depuis les années 1970.

Dans certains cas, les données sont inexactes. Une surface mal déclarée, un classement erroné ou des éléments de confort surestimés peuvent entraîner une taxation plus élevée que nécessaire.

Ces erreurs ne sont pas rares et peuvent se répéter chaque année, sans être corrigées automatiquement.

Une réforme à venir qui pourrait tout changer

Une révision des valeurs cadastrales est en cours. Elle pourrait modifier en profondeur la répartition de la taxe foncière entre les propriétaires.

Certains pourraient voir leur impôt diminuer, tandis que d'autres risquent une hausse importante. Dans ce contexte, mieux vaut anticiper et vérifier sa situation avant les changements à venir.

Vérifier sa taxe foncière, un réflexe encore peu répandu

Contrairement à d'autres impôts, la taxe foncière ne se déclare pas. Pourtant, il reste possible de la contester en cas d'erreur.

Aujourd'hui, des outils permettent d'analyser les données cadastrales et d'identifier d'éventuelles anomalies. L'objectif est simple : vérifier que le montant payé correspond bien à la réalité du bien.

Dans un contexte de hausse continue, ce contrôle devient un enjeu important pour de nombreux propriétaires.

Des solutions comme ORKA.tax permettent aux propriétaires de mieux comprendre leur taxe foncière et de vérifier d'éventuelles erreurs. Grâce à une analyse basée sur les données cadastrales, la plateforme aide à identifier les anomalies et à engager une démarche de réclamation si nécessaire.

Plus d'informations sur <https://orka.tax/>

Nathan Guillemant | 16/04/2026 15:45

Partager cet article : f x in @

À voir aussi



Fraude aux arrêts maladie : un phénomène réel mais limité

La fraude aux arrêts maladie existe mais elle reste marginale dans l'ensemble de la fraude sociale. En 2025, 723 millions...

Lire la suite...



Seulement 24 % de femmes dans les comités de direction

La parité progresse mais reste loin d'être atteinte. Selon une étude publiée par Nominatim, les femmes occupent seulement 24 %...

Lire la suite...



Les entreprises françaises critiquent leur banque

Les entreprises françaises continuent de s'appuyer sur leur banque pour encaisser leurs paiements. Pourtant, une grande majorité rencontre des difficultés...

Lire la suite...



Fil d'actualités

open-i IRELEC modernise son pilotage industriel avec un ERP sur mesure
17 avril 2026

Fraude aux arrêts maladie : un phénomène réel mais limité
17 avril 2026

L'IA va-t-elle offrir la semaine de quatre jours aux dirigeants français ?
16 avril 2026

Taxe foncière : l'impôt que beaucoup de propriétaires oublient
16 avril 2026

Enseignement supérieur : l'impact économique de CESI en Ile-de-France évalué à 167 millions d'euros
16 avril 2026

Retrouvez-nous sur les réseaux



S'abonner à la Newsletter

Abonnez-vous à notre newsletter certifiée sans spam, riche en actualités et informations exclusives relatives à Business Times !

Votre e-mail

S'abonner

L'événement des professionnels de la gestion de patrimoine

patrimonia paris
ÉDITION SPÉCIALE
Mercredi 8 Avril 2026
Le Carreau du Temple, Paris

DEMANDE DE BADGE